



Analyse morpho-prosodique du verbe au constatif : un cas de réduplication verbale en baoulé-ahitou

Yao Emmanuel KOUAME,

Maître de Conférences,

Département des Sciences du Langage

Université Félix Houphouët Boigny

kouameo@hotmail.com / kouamemmanuel@gmail.com

Koffi Alfred YAO, doctorant,

Département des Sciences du Langage

Université Félix Houphouët Boigny

koffialfredyao@gmail.com

Résumé : Cet article met en exergue le processus de réduplication des verbes en baoulé et des implications phonologiques et prosodiques dont ils requièrent pour une bonne formation. Cette analyse se fonde sur la théorie de la morphologie prosodique précisément la théorie de l'optimalité. La formation des réduplicants verbaux s'aligne sur des hiérarchies de contraintes qui se conforment aux contraintes phonologiques, morphologiques et prosodiques admises par la grammaire de cette langue.

Mots clés : réduplication- prosodie- hiérarchie –contrainte- marque-fidélité

Abstract: This article highlights the process of reduplication of Baule verbs and the phonological and prosodic implications they require for good training. This analysis is based on the theory of prosodic morphology precisely the theory of optimality. The formation of verbal reduplicants is aligned with hierarchies of constraints that conform to the phonological, morphological and prosodic constraints allowed by the grammar of this language.

Key words: reduplication - prosody - hierarchy - constraint - markness - faithfulness

Introduction

Définir la notion de réduplication à ce stade de notre analyse, nous semble idoine pour la suite et la compréhension de cette analyse. Le terme réduplication a été le plus souvent employé comme synonyme de redoublement ou parfois même de gémination, il est toutefois clair que si l'on décortique dans ses humbles détails cette terminologie, on peut se rendre compte du fait que les différentes appellations renvoient à des états de choses relativement différents les uns des autres, mais qui tiennent certaines affinités en commun.

La conception que nous faisons de la notion de réduplication émane de sa définition telle qu'elle a été conçue dans le cadre de la GU (cf. McCarthy & Prince (1986, 1990, 1993a, 1993b, 1994a, 1994b, 1995, 1997, 1999), Urbankzyk (1996, 1999, 2000) Stuijke (1998, 2000), Yip (2000) et les références qui y sont citées), et de sa distribution telle qu'elle a été observée dans la grammaire du Baoulé-ahitou. La réduplication est ainsi comprise dans le sens de reprise, par copiage, d'un ou de plusieurs segments appartenant à une forme morphologique considérée comme base par un morphème réduplicatif. Ainsi, la notion réduplication, peut être définie comme suit :

Réduplication : l'existence d'un morphème réduplicatif et d'une copie totalement ou partiellement conforme à l'origine-Base sont les caractéristiques marquantes de la réduplication. Le choix du morphème réduplicatif est déterminé par des considérations linguistiquement pertinentes principielles (i.e. relatives à la grammaire universelle) ou paramétriques (i.e. relatives à une langue particulière). Généralement, les morphèmes réduplicatifs sont puisés dans le créneau des unités prosodiques (c'est là l'un des principes fondateurs de la Théorie de la Morphologie Prosodique (cf. McCarthy & Prince (1986, 1987, 1990 et seq.)). Au niveau segmental, la réduplication est rendue par un processus de copiage plus ou moins fidèle du segmentisme de la Base. Ainsi la réduplication est soit totale, i.e. reprise de tous les segments de la Base, soit partielle, i.e. reprise d'une partie seulement du segmentisme de la Base. Tout bien considéré, la réduplication ne se prête pas à être conçue comme un processus « spreading » remplissant une position vacante dans une structure représentationnelle.

1. Aperçu théorique avec les verbes de type CV

le baoulé est une langue qui regorge un nombre important de verbes monosyllabiques capables de se redupliquer pour exprimer un degré d'insistance ou de répétition ou de fréquence d'une action. Notons également que les verbes du baoulé sont capables d'assumer plusieurs sens et significations. Observons les faits de langue au moyen des contraintes sur l'organisation de la structure segmentale, sur la fidélité des segments dans la correspondance, sur la structure tonale et des contraintes prosodiques. Portons un regard plus précis sur ce fait de réduplication verbale.

Bases verbales au constatif	Formes verbales rédupliquées
/ ká / « mord »	/ káká / « mord plusieurs fois »



- (1) / dí / « mange » / dídí / « mange plusieurs fois »
 / bó / « frappe » / bóbó / « frappe plusieurs fois »

Cette liste nous présente des bases verbales monosyllabiques de structure syllabique de type CV qui entrent en reduplication pour donner de nouveaux verbes qui expriment la fréquence d'une action exprimée par le verbe de base. Le locuteur baouléphone recourt à ce procédé morphophonologique pour traduire soit l'insistance ou la répétition. Ainsi, l'application des contraintes sur la fidélité à la structure segmentale à ces verbes redupliqués augure l'analyse suivante.

✓ *La famille MAX*

• *IO-MAX*

Nous observons que dans ce type reduplication la consonne C-initiale ainsi que la voyelle de la base est copiée par le reduplicant. Pour être plus précis dans ce que nous affirmons, nous pouvons retenir que le segmentisme de type CV de la base est repris dans sa totalité par le reduplicant sans modification possible.

• *BR-MAX*

Dans les reduplicants verbaux de type CV, les consonnes initiales savoir / b, d et k / et les voyelles / a, i et o / que présentent les bases / ka, di et bo / dans les exemples ci-dessus sont copiées totalement par les verbes redupliqués obtenus. Ceci témoigne que nous sommes dans la reduplication totale car le reduplicant et la base ont la même structure CV.

✓ *La famille DEP*

• *IO-DEP*

La structure syllabique des bases monosyllabiques de type CV est la correspondante à celle du reduplicant dans ce type de reduplication verbale.

• *BR-DEP*

Dans ce type de reduplication verbale du baoulé, la structure syllabique de la base est complètement reprise par le reduplicant et confère au reduplicant un segmentisme fixe.

✓ *La famille IDENT*

• **IO-IDENT**

Les segments de l'input (la forme verbale d'entrée) correspondent avec exactitude aux segments de l'output (la forme verbale de sortie).

BASES	REDUPLICANTS
LES CONSONNES	
[k	k]
[d	d]
[b	b]
LES VOYELLES	
[a	a]
[i	i]
[o	o]

Les segments des bases sont identiques à ceux des reduplicants verbaux. C'est ce qui explique cette configuration : [_B C_i V_j ~ C_i V_j _R]

• **BR-IDENT**

Le segmentisme du reduplicant dans la reduplication verbale monosyllabique du baoulé correspond exactement à celui des bases verbales. Nous avons :

BASES	REDUPLICANTS
[ka	~~ ka]
[di	~~ di]
[bo	~~ bo]

D'où le schème reduplicatif suivant : [_B CV ~ CV_R]

Les reduplicants verbaux de type CV simple respectent scrupuleusement les contraintes sur la fidélité à la structure segmentale.

Tableau 1 :

bó + RED	MAX	DEP	IDENT
----------	-----	-----	-------



☞ a. bó-bó			
b. bó-bò			
c. bóób	* !	* !	*

Au regard des contraintes de fidélité sur la structure segmentale, le candidat (a) respecte la correspondance avec sa forme d'entrée, il semble alors être plus optimal que les candidats (b et c) qui violent respectivement MAX et IDENT. Nous pouvons alors les soumettre aux contraintes sur l'organisation de la structure segmentale.

✓ *La famille CONTIG*

• *I-CONTIG OU O-CONTIG*

Les portions S2 des reduplicants verbaux qui sont correspondants constituent avec les portions S1 des bases une suite contigüe. Ainsi, la structure segmentale [CV] du reduplicant est en réalité une copie de l'input (son segmentisme) du même type, partageant alors le même domaine contigu et interdit formellement qu'un élément soit sauter.

✓ *La famille ANCRAGE*

Dans ce type de reduplication verbale à base monosyllabique, l'ancrage se fait dans la périphérie gauche dans le reduplicant car la copie obtenue est placée dans la périphérie droite du reduplicant, en clair, dans le couple R+B, l'élément en position initiale de B est identique à l'élément initial dans R et dans ce même couple B+R, l'élément final de R est identique à l'élément final de B.

✓ *La famille LINEARITE*

Les segments consonantiques [k, et b] et vocaliques [a, i et o] sont disposés de façon linéaire à la fois dans les bases verbales et dans les reduplicants verbaux obtenus. Tous ces éléments ne peuvent s'inverser dans ce type de reduplicants.

✓ *La famille UNIFORMITE*

Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont un correspond unique dans les formes reduplicées.

✓ *La famille INTEGRITE*

Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont chacun un seul correspond dans les formes reduplicées.

Tableau 2 :

bó + RED	CONTIG	ANCRAG	LINEARIT	UNIFORMIT	INTEGRITE
☞ a. bó-bó					
b. bó-bò					
c. bóób	*	*	* !		*

Le candidat (c) viole trois des contraintes sur l'organisation de la structure segmentale à savoir CONTIG, ANCRAGE et LINEARITE, il est donc évident qui est éliminé de la course au candidat optimal. Les candidat (a et b) du tableau respectent toutes les contraintes sur l'organisation de la structure segmentale, il serait donc difficile de postuler la forme optimale du reduplicant verbal a ce stade de notre analyse. Auscultons ce type de reduplication verbale au moyen des contraintes universelles des langues.

✓ *Les contraintes de marquage*

• *SANS CODA*

Le baoulé est une langue a syllabe ouverte donc les reduplicant verbaux n'admettent pas de coda (pas de syllabe fermée) de même que leurs bases respectives. L'ensemble R+B est toujours terminé par une voyelle.

• *ATTAQUE*

Les syllabes ont une attaque, elles commencent toujours avec une (C) ou un groupe de consonnes (CC) avant le noyau (V). Les verbes reduplicés ont toujours une ou un groupe de consonne initiale comme leurs bases. Les verbes reduplicés du baoulé-ahitou se laissent aussi examines par les contraintes prosodiques.

✓ *Les contraintes prosodiques*

• *La famille TON*

Les reduplicants verbaux ont la même structure suprasegmentale que les bases verbales. Ici, les bases verbaux ont le ton haut (H) qu'ils transmettent aux reduplicants verbaux. D'où la structure tonale des reduplicants verbaux : [B H~~HR]

• **Min-Word** (PRINCE1980, BROSELOW 1982, Mc CARTHY et PRINCE, 1986, 1990a)

Le redupliquant verbal est un pied monosyllabique RED=fT

• **Pd-BIN**

Les pieds sont binaires sous analyse syllabique ou moraïque et chaque pied (Pd) est en position initiale de mot prosodique

• **SYLL-ANALYSE**

Chaque syllabe appartient à un pied.

✓ **L'ALIGNEMENT GENEALISE**

• **ALIGN (Pd. G.MtPr.G)**

Le bord gauche du verbe de base constitue le bord gauche également du mot prosodique que forment la base et le redupliquant verbal.

Tableau 3 :

bó + RED	RED=σ μ	TON	MinWord	PdBIN	Pd. G.MtPr.G
☞ a. [[Bbó]-[Rbó]] _{MtPr}					
b. [[Bbó]-[Rbò]] _{MtPr}		*			
c. [[Bbó]-[Rób]] _{MtPr}				*	*

Le candidat (a) se soumet parfaitement aux contraintes de prosodie sans la moindre violation possible et reste toujours fidèle à l'ensemble des contraintes pour préciser qu'il est le candidat optimal de ce type de reduplication verbale en baoulé-ahitou. Quant aux deux autres candidats (b et c), ils violent les contraintes prosodiques et biens d'autres mentionnées plus haut.

Donc la reduplication verbale en baoulé-ahitou de type CV simple, se fait suivant les contraintes morphoprosodiques. En effet, les bords du radical verbal sont alignés à ceux du mot prosodique MtPr. La syllabe c-initiale des radicaux verbaux en position gauche coïncide avec les bords gauches du mot prosodique. Les caractéristiques classificatoires qui en découlent se présentent comme suit :

- Une présence de suffixe
- La taille de la base est une syllabe légère
- La base commence avec une consonne initiale

Ces caractéristiques classificatoires mettent en lumière les contraintes morphologiques ci-après énumérées :

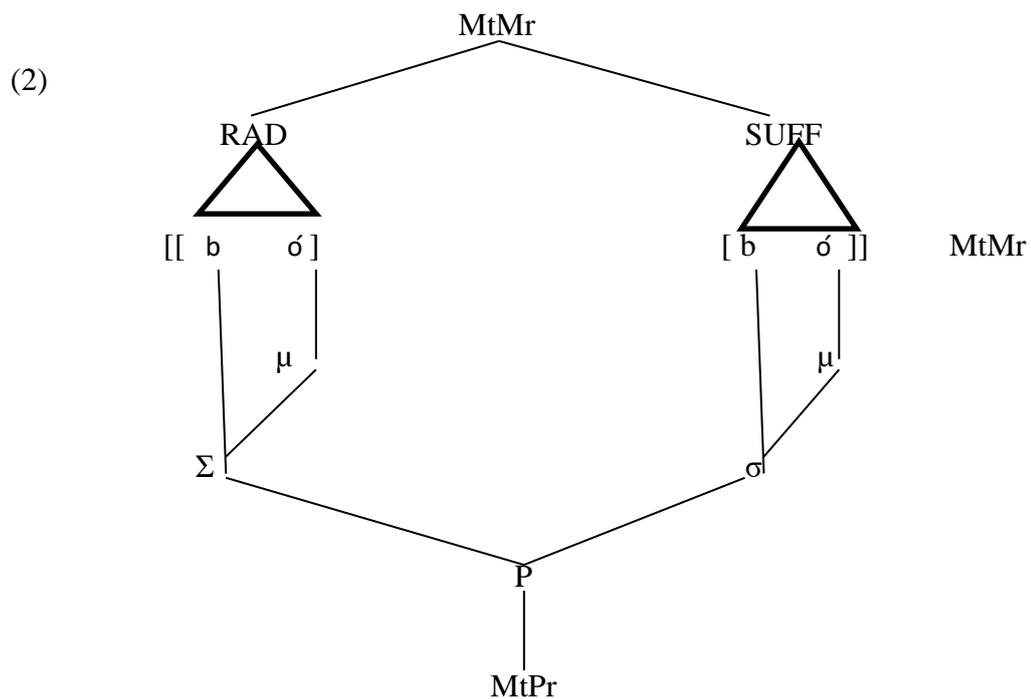
- La reduplication est totale
- Le reduplicant est monosyllabique
- Le reduplicant est un suffixe
- Le reduplicant est issu de la base uniquement.

Pour finir, ce type de reduplication verbale en baoulé au plan morphologique a les propriétés suivantes :

/ BASE+RED / = [CV~~CV]

/ bó + RED / = [bóbó]

Ce type de reduplication pourrait se présenter prosodiquement comme dans la représentation qui figure ci-après :



Pour ce type de reduplication, l'analyse des contraintes nous soumet le tableau de contraintes ci-dessous :

Tableau 4 :

bó + RED	FIDELITE	MARQUE	PROSODIQUE
----------	----------	--------	------------



a. [[Bbó]-[Rbó]] _{MtPr}			
b. [[Bbó]-[Rbò]] _{MtPr}			*
c. [[Bbó]-[Rób]] _{MtPr}	* !	* !	

Dans ce type de reduplication verbale en ahitou, les reduplicants à la sortie sont plus enclin à respecter les contraintes de fidélité au détriment des autres contraintes. Alors nous pouvons dresser la hiérarchie suivante : FIDELITE >>MARQUAGE>>PROSODIQUE.

2. La reduplication verbale monosyllabique du baoulé-ahitou

2.1. La reduplication de type CV complexe

La reduplication de type CV est dite complexe dans cette analyse car elle augure une analyse plus accrue et plus affine dans les rapports de correspondances entre les segments mais aussi fait appel à une incorporation de segment nasale (la métathèse). Aussi, l'analyse de type de reduplication monosyllabique fait intervenir la notion de syllabe lourde dans l'analyse prosodique. Rappelons les faits de langue suivants :

Bases verbales au constatif	Formes verbales reduplicuées
3) / ká / « dit »	/ kánǵá / « dit plusieurs fois »
/ kpá / « arrache »	/ kpánǵbá / « arrache plusieurs fois »
/ kpó / « enlève »	/ kpónǵbó / « enlève plusieurs fois »

Nous observons que dans ce type reduplication la consonne C-initiale ainsi que la voyelle de la base est copiée par le reduplicant. Mieux, dans ce que nous retenons que le segmentisme de type CV de la base est repris dans sa totalité par le reduplicant mais avec une sa modification mineure. Dans les reduplicant verbaux de type CV, les consonnes initiales savoir / k et kp / et les voyelles / ǵ, a et ɔ / que présentent les bases / ká, kpá et kpó / dans les exemples ci-dessus sont copiées totalement par les verbes reduplicués obtenus. Ceci témoigne que nous sommes dans la reduplication totale car le reduplicant et la base ont la même structure monosyllabique.

La structure syllabique des bases monosyllabiques de type CV est la correspondante à celle du reduplicant dans ce type d reduplication verbale. Dans ce type de reduplication verbale du baoulé, la structure syllabique de la base est complètement reprise par le reduplicant et confère au reduplicant un segmentisme fixe.

Les segments de l'input (la forme verbale d'entrée) correspondent avec une différence mineure au segments de l'output (la forme verbale de sortie).

BASES	REDUPLICANTS
LES CONSONNES	
[k	ŋg]
[kp	ŋgb]
[kp	ŋgb]
LES VOYELLES	
[ǎ	ǎ]
[a	a]
[ɔ	ɔ]

Les segments vocaliques des bases sont identiques à ceux des reduplicants verbaux mais les segments consonantiques apparaissent presque différents (séquences homorganiques) de ceux des reduplicants. C'est ce qui explique cette configuration : $[B C_i V_j \sim NC_i V_j]_R$. Le segmentsme du reduplicant dans la reduplication verbale monosyllabique du baoulé correspond à différence mineure à celui des bases verbales. Nous avons :

BASES	REDUPLICANTS
[kǎ	~~ ŋǎ]
[kpǎ	~~ ŋgbǎ]
[kpó	~~ ŋgbó]

D'où le schème reduplicatif suivante : $[B CV \sim \sim NCV]_R$ Les reduplicants verbaux de type CV complexe rencontrent des difficultés sur les contraintes sur la fidélité à la structure segmentale.

Tableau 5 :

kǎ + RED	MAX	DEP	IDENT
a. kǎ- kǎ			
☞ b.kǎ-ŋǎ	*	* !	*
c.kǎ-gǎ		*	* !



Au regard des contraintes de fidélité sur la structure segmentale, le candidat (a) respectent la correspondance avec sa forme d'entrée, il semble alors être plus optimal que les candidats (b et c) qui violent respectivement MAX et IDENT. Nous pouvons alors les soumettre aux contraintes sur l'organisation de la structure segmentale.

De plus, Les portions S2 des reduplicants verbaux qui sont correspondants constituent avec les portions S1 des bases une suite contigüe. Ainsi, la structure segmentale [NCV] du reduplicant est en réalité une copie de l'input (son segmentisme) plus ou moins de même type, partageant alors le même domaine contigu et interdit formellement qu'un éléments soit sauter. Dans ce type de reduplication verbale a base monosyllabique, l'ancrage se fait dans la périphérie gauche dans le reduplicant car la copie obtenue est placée dans la périphérie droite du reduplicant, en claire, dans le couple R+B, l'élément en position initiale de B Semble identique à l'élément initial dans R et dans ce même couple B+R, l'élément final de R semble identique à l'élément final de B.

Les segments consonantiques [k, et b] et vocaliques [a, i et o] sont disposés de façon linéaire à la fois dans les bases verbales et dans les reduplicants verbaux obtenus. Tous ces éléments ne peuvent s'inverse dans ce type de reduplicant. Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont un correspond unique dans les formes redupliquées.

Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont chacun un ou deux correspond dans les formes redupliquées.

Tableau 6 :

ká + RED	CONTIG	ANCRAGE	LINEARITE	UNIFORMITE	INTEGRITE
a. ká-ká					
c. ká-gá				*	*
b. ká-ŋgá	*		* !	*	*

Le candidat (c) viole trois des contraintes sur l'organisation de la structure segmentale à savoir CONTIG, ANCRAGE et LINEARITE, il est donc évident qu'il est éliminé de la course au candidat optimal. Les candidat (a et b) du tableau respectent toutes les contraintes sur l'organisation de la structure segmentale, il serait donc difficile de postuler

la forme optimale du reduplicant verbal à ce stade de notre analyse. Auscultons ce type de reduplication verbale au moyen des contraintes universelles des langues.

Aussi, Le baoulé est une langue a syllabe ouverte donc les reduplicant verbaux n'admettent pas de coda (pas de syllabe fermée) de même que leurs bases respectives. L'ensemble R+B est toujours terminé par une voyelle. Les syllabes ont une attaque, elles commencent toujours avec une (C) ou un groupe de consonnes (CC) avant le noyau (V). Les verbes redupliqués ont toujours une ou un groupe de consonne initiale comme leurs bases. Les verbes redupliqués du baoulé-ahitou se laissent aussi examinées par les contraintes prosodiques.

Enfin, Les reduplicants verbaux ont la même structure suprasegmentale que les bases verbales. Ici, les bases verbaux ont le ton haut (H) qu'ils transmettent aux reduplicants verbaux. D'où la structure tonale des reduplicants verbaux : $[_B H \sim \sim H_R]$. Les contraintes ONSET (ATTAQUE, SEG-ANALYSE) interviennent crucialement dans ce type de reduplication en baoulé. Ainsi, les consonnes de base sont sonorisées et cette sonorisation est le fruit de la présence de voyelle nasale qui assimile ses traits + NAS a la consonne sourde de départ au moyen de la contrainte phonologique C-NAS mais gardant des affinités avec la consonne de la base. Il garde alors la correspondance en conservant le même lieu d'articulation commune. Egalement, la contrainte REMPLIR s'invite à juste titre dans cette forme de reduplication pour conférer l'effet NAS à la correspondance de la consonne de base en prenant sa forme NAS et formant avec celle-ci une séquence homorganique pour assumer la correspondance dans le reduplicant. Le bord gauche du verbe de base constitue le bord gauche également du mot prosodique que forment la base et le reduplicant verbal.

Tableau 7 :

ká + RED	C-NAS	REPLIR	SON	RED= $\sigma\mu$	Pd.G.MtPr.G
a. $[[_B k\acute{a}]-[_R k\acute{a}]]_{MtPr}$	*	*	*		
b. $[[_B k\acute{a}]-[_R g\acute{a}]]_{MtPr}$	*	*			
☞ C. $[[_B k\acute{a}]-[_R \eta g\acute{a}]]_{MtPr}$					



Le candidat (a) se soumet parfaitement aux contraintes de prosodie sans la moindre violation possible et reste toujours fidèle à l'ensemble des contraintes pour préciser qu'il est le candidat optimal de ce type de reduplication verbale en baoulé-ahitou. Quant aux deux autres candidats (b et c), ils violent les contraintes prosodiques et biens d'autres mentionnes plus haut.

Donc la reduplication verbale en baoulé-ahitou de type CV simple, se fait suivant les contraintes morphoprosodiques. En effet, les bords du radical verbal sont alignés à ceux du mot prosodique MtPr. La syllabe c-initiale des radicaux verbaux en position gauche coïncide avec les bords gauches du mot prosodique. Les caractéristiques classificatoires qui en découlent se présentent comme suit :

- Une présence de suffixe
- La taille de la base est une syllabe légère
- La base commence avec une consonne initiale

Ces caractéristiques classificatoires mettent en lumière les contraintes morphologiques ci-après énumérées :

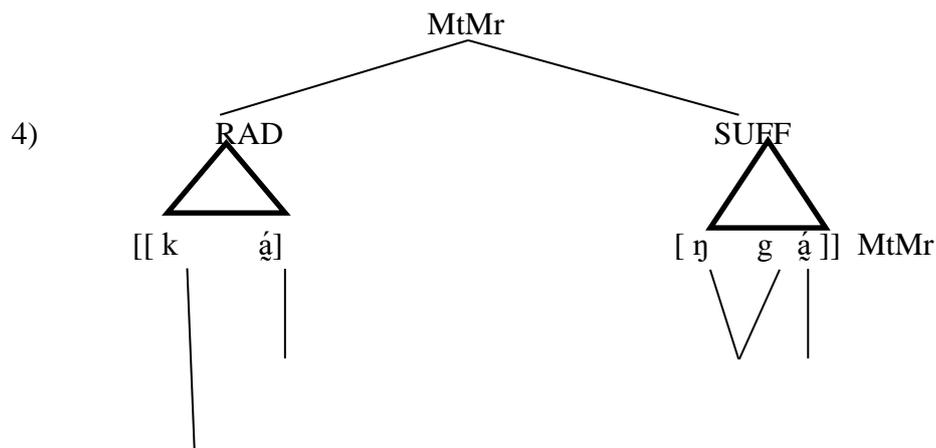
- La reduplication est totale
- Le redupliquant est monosyllabique
- Le redupliquant est un suffixe
- Le redupliquant est issu de la base uniquement.

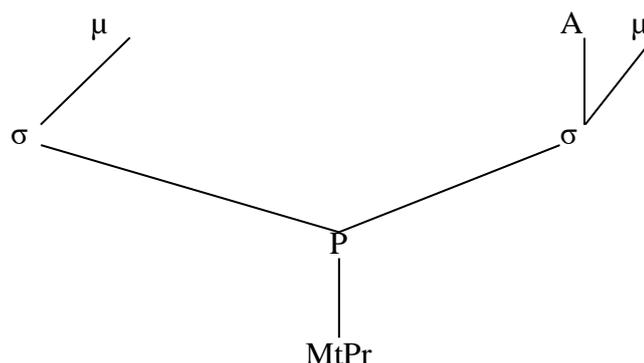
Pour finir, ce type de reduplication verbale en baoulé au plan morphologique a les propriétés suivantes :

$$/ \text{BASE+RED} / = [\text{CV} \sim \sim \text{NCV}]$$

$$/ \text{ká} + \text{RED} / = [\text{ká-ŋgá}]$$

Ce type de reduplication pourrait se présenter prosodiquement comme dans la représentation qui figure ci-après :





Pour ce type de reduplication, l'analyse des contraintes nous présente le tableau de contraintes ci-dessous :

Tableau 8 :

ká + RED	ONSET	FIDELITE	PROSODIQUE
a. [[B ká]-[R ŋgá]] _{MtPr}		*	
b. [[B ká]-[R gá]] _{MtPr}			*
c. [[B ká]-[R ká]] _{MtPr}	* !	* !	

Dans ce type de reduplication verbale en ahitou, les reduplicants à la sortie sont plus enclin à respecter les contraintes de fidélité au détriment des autres contraintes. Alors nous pouvons dresser la hiérarchie suivante : ONSET>>FIDELITE>>PROSODIQUE d'où PHONOLOGIQUE>>FIDELITE>>PROSODIQUE.

2.1.2. La reduplication des verbes de types CCV

La reduplication verbale de type CCV est très productive dans cette langue. Tous les verbes de base monosyllabiques CCV sont aptes à se redupliquer pour véhiculer l'insistance ou la fréquence d'une action.

Bases verbales au constatif	Formes verbales reduplicuées
5) / sjě / « met »	/ sjěsjě / « met plusieurs fois »
/ srĩ / « rit »	/ srĩsrĩ / « rit plusieurs fois »
/ kplĩ / « gémit »	/ kplĩkplĩ / « gémit plusieurs fois »

Cette suite présente une série de consonnes à l'initial (CC-initiale) composée d'une consonne majeure, suivie d'une consonne mineure ainsi qu'une voyelle dans les bases. Tous ces éléments sont copiés par le reduplicant. Pour être plus clair, nous notons que le segmentisme de type CCV de la base est repris dans sa totalité par le reduplicant sans

modification aucune. Dans les reduplicant verbaux de type CCV, les séries de consonnes initiales / sj, sr, et kpl / et les voyelles / e, i et i / des bases / sjě, srĩ et kplĩ / dans les exemples ci-dessus sont copiées totalement par les verbes redupliques obtenus. Ceci témoigne que nous sommes dans la reduplication totale car le reduplicant et la base ont la même structure monosyllabique. La structure syllabique des bases monosyllabiques de type CCV est la correspondante de celle du reduplicant dans ce type de reduplication verbale du baoulé alors la structure syllabique de la base est complètement reprise par le reduplicant et confère au reduplicant un segmentisme fixe.

Les segments de l'input (la forme verbale d'entrée) correspondent avec exactitude aux segments de l'output (la forme verbale de sortie).

BASES	REDUPLICANTS
LES CONSONNES	
[sj	sj]
[sr	sr]
[kpl	kpl]
LES VOYELLES	
[e	e]
[i	i]
[ĩ	ĩ]

Les segments consonantiques et vocaliques des bases sont identiques à ceux des reduplicants verbaux. C'est ce qui explique cette configuration : $[_B CC_i V_j \sim\sim CC_i V_j]_R$. Ainsi, le segmentisme du reduplicant dans la reduplication verbale monosyllabique du baoulé correspond à celui des bases verbales. Nous avons :

BASES	REDUPLICANTS
[sjě	~ ~ sjě]
[srĩ	~ ~ srĩ]
[kplĩ	~ ~ kplĩ]

D'où le schème reduplicatif suivante : $[_B CCV \sim\sim CCV]_R$

Les reduplicants verbaux de type CCV s'alignent résolument sur les contraintes de la fidélité à la structure segmentale. Voyons cela avec le cas de /kplĩ/~[kplĩ].

Tableau 9 :

kplĩ + RED	MAX	DEP	IDENT
☞ a. kplĩ-kplĩ			
b. kplĩ-ŋglĩ	*	* !	*
c. kplĩ-gblĩ	*	*	*

Au regard des contraintes de fidélité sur la structure segmentale, le candidat (a) respectent la correspondance avec sa forme d'entrée, il semble alors être plus optimal que les candidats (b et c) qui violent respectivement MAX, DEP et IDENT. Nous pouvons alors les soumettre aux contraintes sur l'organisation de la structure segmentale.

Par ailleurs, Les portions S2 des reduplicants verbaux qui sont correspondants constituent avec les portions S1 des bases une suite contiguë. Ainsi, la structure segmentale [CCV] du reduplicant est en réalité une copie de l'input (son segmentisme) de même type, partageant alors le même domaine contigu et interdit formellement qu'un éléments soit sauter. Dans ce type de reduplication verbale a base monosyllabique, l'ancrage se fait dans la périphérie gauche dans le reduplicant car la copie obtenue est placée dans la périphérie droite du reduplicant, en clair, dans le couple R+B, l'élément en position initiale de B est conforme à l'élément initial dans R et dans ce même couple B+R, l'élément final de R est également à l'élément final de B.

Les séries consonantiques [sj, sr et kpl] et vocaliques [e, i et ĩ] sont disposés de façon linéaire à la fois dans les bases verbales et dans les reduplicants verbaux obtenus. Tous ces éléments ne peuvent s'inverser dans ce type de reduplicant. Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont un correspond unique dans les formes redupliquées. Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont chacun un correspond dans les formes redupliquées.

Tableau 10 :

kplĩ + RED	CONTIG	ANCRAGE	LINEARITE	UNIFORMITE	INTEGRIT
☞ a. kplĩ- kplĩ					

b. kplĩ-ɡblĩ				*	*
c. kplĩ-ŋɡblĩ	*		* !	*	*

Le candidat (c) viole quatre des contraintes sur l'organisation de la structure segmentale à savoir CONTIG, LINEARITE, UNIFORMITE et INTEGRITE, il est donc éliminé de la course au candidat optimal. Le candidat (b) viole deux contraintes : UNIFORMITE et INTEGRITE et le candidat (a) du tableau respectent toutes les contraintes sur l'organisation de la structure segmentale, il serait donc la forme optimale du reduplicant verbal à ce stade de notre analyse. Auscultons ce type de reduplication verbale au moyen des contraintes universelles des langues.

Aussi, Le baoulé est une langue a syllabe ouverte donc les reduplicant verbaux n'admettent pas de coda (pas de syllabe fermée) de même que leurs bases respectives. L'ensemble R+B est toujours terminé par une voyelle. Les syllabes ont une attaque, elles commencent toujours avec une (C) ou un groupe de consonnes (CC) avant le noyau (V). Les verbes redupliqués ont toujours une ou un groupe de consonne initiale comme leurs bases. Les verbes redupliqués du baoulé-ahitou se laissent aussi examinées par les contraintes prosodiques.

Enfin, Les reduplicants verbaux ont la même structure suprasegmentale que les bases verbales. Ici, les bases verbaux ont le ton haut (H) qu'ils transmettent aux reduplicants verbaux. D'où la structure tonale des reduplicants verbaux : [B H~~HR]. Le bord gauche du verbe de base constitue le bord gauche également du mot prosodique que forment la base et le reduplicant verbal. Le reduplicant verbal est un pied monosyllabique avec une syllabe à attaque initiale RED=Ft ou Pd.

Tableau 11 :

kplĩ + RED	RED= σ μ	CC-INITIAL	PdBIN	Pd.G.MtPr.G
☞ a. [[Bkplĩ]-[Rkplĩ]] _{MtPr}				
b. [[Bkplĩ]-[Rɡblĩ]] _{MtPr}				
c. [[Bkplĩ]-[R ŋɡblĩ]] _{MtPr}		* !		

Le candidat (a et b) soumis aux contraintes de prosodie, demeurent fidèles à l'ensemble de ces contraintes. Pour le candidat optimal de ce type de reduplication verbale en baoulé-ahitou concernant les contraintes prosodiques nous retenons le candidat (a). quant au candidat (c), il viole les contraintes prosodiques crucialement de cc-initial.

Au plan morpholoprosodique, la reduplication verbale en baoulé-ahitou de type CCV se fait suivant les contraintes morphoprosodiques. En effet, les bords du radical verbal sont alignés à ceux du mot prosodique MtPr. La syllabe à attaque CC-INITIALE des radicaux verbaux en position gauche coïncide avec les bords gauches du mot prosodique. Les caractéristiques classificatoires qui en découlent se présentent comme suit:

- Une présence de suffixe
- La taille de la base est une syllabe légère
- La base commence avec une consonne initiale

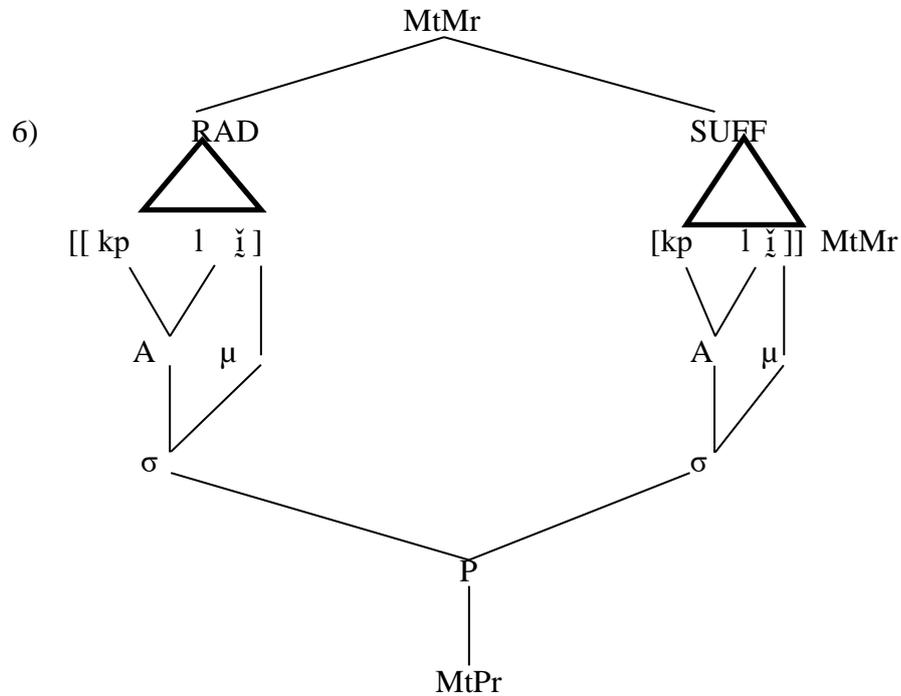
Ces caractéristiques classificatoires mettent en lumière les contraintes morphologiques ci-après énumérées:

- La reduplication est totale
- Le reduplicant est monosyllabique
- Le reduplicant est un suffixe
- Le reduplicant est issu de la base uniquement.

Pour finir, ce type de reduplication verbale en baoulé au plan morphologique a les propriétés suivantes : / BASE+RED / = [CCV~~CCV]

$$/ \text{kpl}\check{\text{ɛ}} + \text{RED} / = [\text{kpl}\check{\text{ɛ}} \sim \sim \text{kpl}\check{\text{ɛ}}]$$

Ce type de reduplication pourrait se présenter prosodiquement comme dans la représentation qui figure ci-après :



Pour ce type de reduplication, l’analyse des contraintes nous soumet le tableau de contraintes ci-dessous :

Tableau 12 :

kpǐ + RED	FIDELITE	CC-INITIAL	PROSODIQUE
☞ a. [[Bkplǐ]-[Rkplǐ] _{MtPr}			
b. [[Bkplǐ]-[Rgblǐ] _{MtPr}	*		
c. [[Bkplǐ]-[R ηgblǐ]] _{MtPr}	* !	*	

Le candidat (a) domine toutes les contraintes depuis les contraintes de fidélité jusqu’aux contraintes de prosodie, pour ce faire nouvelle le postulons comme le candidat le plus apte a assumer l’optimalité dans la reduplication verbale de type ccv en baoulé-ahitou. Cela préfigure la hiérarchie suivante: FIDELITE>>CC-INITIAL>>PROSODIE d’où FIDELITE>>PHONOLOGIE OU MARQUE>> PROSODIE.



3. La reduplication verbale dissyllabique du baoulé-ahitou

3.1. La reduplication verbale de type CVCV

La reduplication verbale de type CVCV est très productive dans cette langue. Tous les verbes de base monosyllabiques CVCV sont aptes à se redupliquer pour véhiculer l'insistance ou la fréquence d'une action.

Bases verbales au constatif	Formes verbales redupliquées
7) / kàcí / « change »	[kàcíkàcí] « change plusieurs fois »
/ wùtú / « verse »	[wùtúwùtú] « verse plusieurs fois »
/ kòtó / « s'agenouille »	[kòtókòtó] « s'agenouille plusieurs fois »

Cette liste met en exergue un ensemble de verbes dissyllabiques de structure CVCV qui présentent une consonne à l'initial (C-initiale) de chaque syllabe de type CV et accompagnés respectivement de deux voyelles dans leurs bases. Tous ces éléments sont copiés par le reduplicant. Ainsi, le segmentisme de type CVCV de la base est repris dans sa totalité par le reduplicant sans modification aucune. Dans les reduplicants verbaux de type CVCV, les consonnes initiales / k, w et t / et les voyelles / a, i, u et o / des bases / kàcí, wùtú et kòtó / dans les exemples ci-dessus sont copiées totalement par les verbes redupliqués obtenus. Nous sommes alors dans un cas de reduplication totale car le reduplicant et la base ont la même structure dissyllabique. La structure syllabique des bases dissyllabiques de type CVCV est la correspondante de celle du reduplicant dans ce type de reduplication verbale du baoulé alors la structure syllabique de la base est complètement reprise par le reduplicant et confère au reduplicant un segmentisme fixe.

Les segments de l'input (la forme verbale d'entrée) correspondent avec exactitude aux segments de l'output (la forme verbale de sortie).

BASES	REDUPLICANTS
LES CONSONNES	
[k et c	k et c]
[w et t	w et t]
[k et t	k et t]
LES VOYELLES	

[a et i]	a et i]
[u]	u]
[o]	o]

Les segments consonantiques et vocaliques des bases sont identiques à ceux des reduplicants verbaux. C'est ce qui explique cette configuration : $[_B C_i V_j C_i V_j \sim C_i V_j C_i V_j]_R$. Ainsi, le segmentisme du reduplicant dans la reduplication verbale dissyllabique du baoulé correspond à celui des bases verbales dissyllabiques :

BASES	REDUPLCANTS
[kàcí]	~~ kàcí]
[wùtú]	~~ wùtu]
[kòtó]	~~ kòtó]

D'où le schème reduplicatif suivant : $[_B CVCV \sim \sim CVCV]_R$

Les reduplicants verbaux de type CVCV s'alignent résolument sur les contraintes de la fidélité à la structure segmentale. Voyons cela avec le cas de l'item / kàcí / $\sim \sim$ [kàcíkàcí].

Tableau 13 :

kàcí + RED	MAX	DEP	IDENT
☞ a. kàcíkàcí			
b. kàcíkàcí			
c. kàcícíkà	*	*	

Au regard des contraintes de fidélité sur la structure segmentale, le candidat (a) respectent la correspondance avec sa forme d'entrée, il semble alors être plus optimal que les candidats (b et c) qui violent respectivement MAX, DEP et IDENT. Nous pouvons alors les soumettre aux contraintes sur l'organisation de la structure segmentale.

Par ailleurs, Les portions S2 des reduplicants verbaux qui sont correspondants constituent avec les portions S1 des bases une suite contigüe. Ainsi, la structure segmentale [CVCV] du reduplicant est en réalité une copie de l'input (son segmentisme) de même type, partageant alors le même domaine contigu et interdit formellement qu'un éléments soit sauter. Dans ce type de reduplication verbale a base dissyllabique, l'ancrage se fait



dans la périphérie gauche dans le reduplicant car la copie obtenue est placée dans la périphérie droite du reduplicant, en clair, dans le couple R+B, l'élément en position initiale de B est conforme à l'élément initial dans R et dans ce même couple B+R, l'élément final de R est également à l'élément final de B.

Les consonnes [k,c,w et t] et les voyelles [a, i, u et o] sont disposés de façon linéaire à la fois dans les bases verbales et dans les reduplicants verbaux obtenus. Tous ces éléments ne peuvent s'inverser dans ce type de reduplicant. Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont un correspond unique dans les formes rédupliquées. Tous les segments qui entrent dans la structure segmentale des bases verbales ont chacun un correspond dans les formes rédupliquées.

Tableau 14 :

kàcí + RED	CONTIG	ANCRAGE	LINEARITE	UNIFORMITE	INTEGRITE
☞ a. kàcíkàcí					
b. kàcíkácí					
c. kàcícíká	*		* !	*	

Le candidat (c) viole trois des contraintes sur l'organisation de la structure segmentale à savoir CONTIG, LINEARITE, et UNIFORMITE , il est donc éliminé de la course au candidat optimal. Le candidat (b) viole deux contraintes: UNIFORMITE et INTEGRITE et le candidat (a) du tableau respectent toutes les contraintes sur l'organisation de la structure segmentale, il serait donc la forme optimale du reduplicant verbal à ce stade de notre analyse. Voyons ce type de réduplication verbale au moyen des contraintes universelles des langues.

En outre, Le baoulé est une langue a syllabe ouverte donc les reduplicant verbaux n'admettent pas de coda (pas de syllabe fermée) de même que leurs bases respectives. L'ensemble R+B est toujours terminé par une voyelle. Les syllabes ont une attaque, elles commencent toujours avec une (C) avant le noyau (V). Les verbes rédupliqués ont toujours des consonnes initiales comme leurs bases. Les verbes rédupliqués du baoulé-ahitou se laissent aussi examinées par les contraintes prosodiques.

Enfin, Les reduplicants verbaux ont la même structure suprasegmentale que les bases verbales. Ici, les bases verbaux ont les ton haut (H) suivi de bas (B) qu'ils transmettent aux reduplicants verbaux. D'où la structure tonale des reduplicants verbaux: [B HB~~HB_R]. Le bord gauche du verbe de base constitue le bord gauche également du mot prosodique que forment la base et le reduplicant verbal. Le reduplicant verbal est un pied monosyllabique sous analyse syllabique donc RED=Ft ou Pd.

Tableau 15 :

Kàcí + RED	TON	RED= σ	PdBIN	Pd.G.MtPr.G
☞ a. [[Bkàcí]-[Rkàcí]] _{MtPr}				
b. [[B kàcí]-[Rkàcí]] _{MtPr}	*			
c. [[B kàcí]-[Rcíkà]] _{MtPr}				

Le candidat (a et c) soumis aux contraintes de prosodie, demeurent fidèles à l'ensemble de ces contraintes. Pour le candidat optimal de ce type de reduplication verbale en baoulé-ahitou concernant les contraintes prosodiques nous retenons le candidat (a). quant au candidat (c), il viole la contrainte prosodiques TON..

Au plan morphoprosodique, la reduplication verbale en baoulé-ahitou de type CVCV se fait suivant les contraintes morphoprosodiques. En effet, les bords du radical verbal sont alignés à ceux du mot prosodique MtPr. La syllabe à attaque des radicaux verbaux en position gauche coïncide avec les bords gauches du mot prosodique. Les caractéristiques classificatoires qui en découlent se présentent comme suit :

- Une présence de suffixe
- La taille de la base est une syllabe légère
- La base commence avec une consonne initiale

Ces caractéristiques classificatoires mettent en lumière les contraintes morphologiques ci-après énumérées:

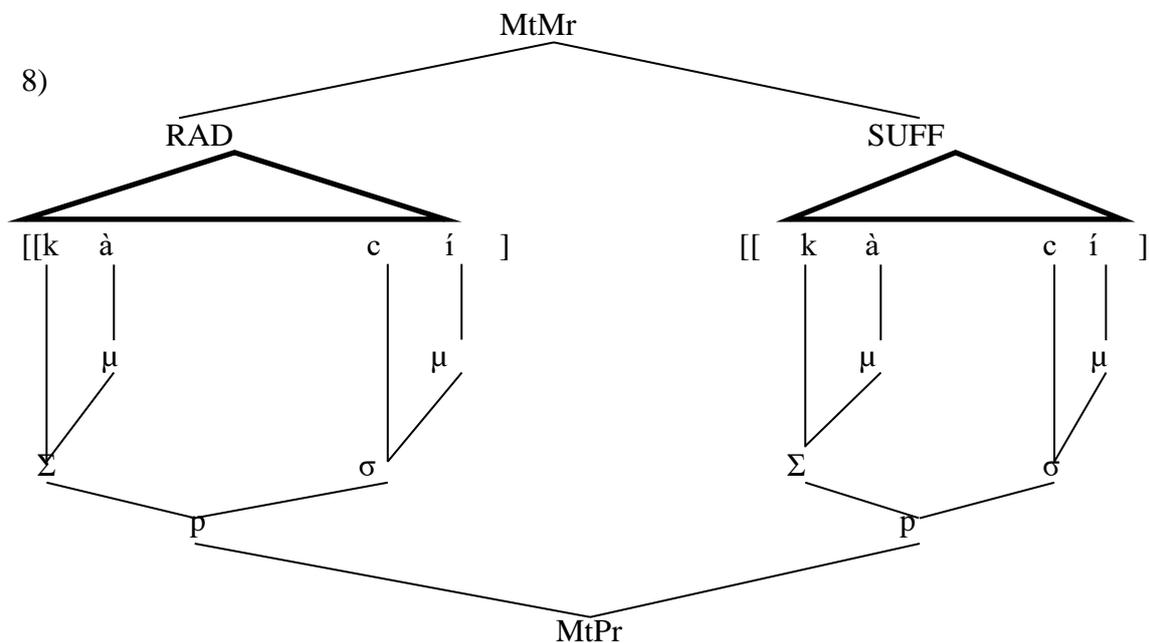
- La reduplication est totale
- Le reduplicant est monosyllabique
- Le reduplicant est un suffixe
- Le reduplicant est issu de la base uniquement.

Pour finir, ce type de reduplication verbale en baoulé au plan morphologique a les propriétés suivantes:

$$/ \text{BASE+RED} / = [\text{CVCV} \sim \sim \text{CVCV}]$$

$$/ \text{kàcì + RED} / = [\text{kàcìkàcì}]$$

Ce type de reduplication pourrait se présenter prosodiquement comme dans la représentation qui figure ci-après :



Pour ce type de reduplication, l'analyse des contraintes nous permet d'établir le tableau de contraintes ci-après :

Tableau 16 :

kàcì + RED	FIDELITE	MARQUE	PROSODIQUE
☞ a. [[Bkàcì]-[Rkàcì]] _{MtPr}			
b. [[B kàcì]-[Rkàcì]] _{MtPr}	*		*
c. [[B kàcì]-[Rcìkà]] _{MtPr}	* !		

Le candidat (a) domine toutes les contraintes depuis les contraintes de fidélité jusqu'aux contraintes de prosodie, pour ce faire nous le postulons comme le candidat le plus apte à



assumer l'optimalité dans la reduplication verbale de type ccv en baoulé ahitou. Cela préfigure la hiérarchie suivante : FIDELITE>>MARQUE>>PROSODIE d'où FIDELITE>>PHONOLOGIE OU MARQUE>> PROSODIE.

Conclusion

L'analyse reduplicative des radicaux verbaux du baoulé ahitou, nous laisse voir une grammaire dominée par les contraintes de fidélité, de phonologie et de prosodie. Dans cette langue, la reduplication verbale laisse entrevoir les hiérarchies de contraintes suivantes:

- ❖ FIDELITE >>MARQUAGE>>PROSODIQUE pour les redupliquants de type CV simple, CCV et CVCV.
- ❖ PHONOLOGIQUE>>FIDELITE>>PROSODIQUE pour les redupliquants de type CV complexe. Nous pouvons retenir de cette analyse la hiérarchie FIDELITE>>MARQUAGE>>PROSODIQUE comme contrainte générale de la reduplication verbale en baoulé–ahitou

BIBLIOGRAPHIE

- ALDERETE, J., 1998, *Morphologically-Governed Accent in Optimality Theory* . Ph..D. MA : University of Massachusetts, Amherst
- ALDERETE, J. , 1999, « Faithfulness to Prosodic Heads » . In *The Derivational Residue in Phonological Optimality Theory* , ed. Ben Hermans & Marc Van Oostendorp , pp. 29-50 . Amsterdam : John Benjamins .
- CREISSELS, D., et KOUADIO, N., 1977, *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, I.L.A, Abidjan.
- GOLSTON Chris, 1996. « Direct Optimality Theory : Representation as pure markedness ». *Language* 72(4).713-748.
- KOUAME, Y., E., 2004, *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoulé de la Sous-Préfecture de Didiévi*, Thèse de Doctorat Unique, I.L.A., Abidjan.
- MCCARTHY, J. & PRINCE, A., 1993. *Prosodie Morphology I : Constraint interaction and satisfaction*. Ms., University of Massachusetts, Amherst & Rutgers University.



MCCARTHY, J. & PRINCE, A., 1995. « Faithfulness and reduplicative identity ». In Papers in Optimality Theory, University of Massachusetts Occasional Papers 18.249-384.

YAO, K.,A., 2015, *morphologie compositionnelle en ahitou, parler baoulé du département de Tiebissou*, Abidjan, ILA, mémoire de master.Universite, Abidjan-Cocody.